

BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles *Décret N° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage*

Vous avez choisi de soutenir le Lycée Risle Seine et nous vous en remercions vivement. Merci de nous retourner ce formulaire complété par mail à int.0271097w@ac-normandie.fr ou par courrier.

Nom de votre entreprise

Nom de votre entreprise

Adresse

Adresse

Code postal

Ville

N° SIRET

Nom et prénom du contact

Téléphone

Mail

Bénéficiaire UAI 0271097w



Montant du versement

€

Modalités de versement

chèque

virement

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1007 1270 0000 0010 0026 627

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUPFR1

Votre contact : Willy MARMOL

02 32 41 46 55

int.0271097w@ac-normandie.fr